

AVOXA renforce son offre globale d'ingénierie juridique et scientifique pour répondre aux besoins des entreprises innovantes

- Accompagnement croissant des entreprises pour la mise en place de leur Crédit d'Impôt Recherche
- Renforcement du pôle Propriété Intellectuelle avec l'arrivée d'un nouvel Ingénieur brevets

Le Groupe AVOXA annonce l'arrivée à Rennes d'Adrien Bétrancourt, deuxième ingénieur brevets au sein du pôle Propriété Intellectuelle. Avec ce nouveau recrutement, le Groupe renforce ainsi sa double compétence juridique et scientifique en matière de propriété intellectuelle.



Adrien Bétrancourt est Ingénieur généraliste diplômé de l'ENSTA (Ecole d'application de Polytechnique) et Docteur en mécanique. Fort d'une expérience de plus de 10 ans, il a notamment participé au développement d'une start-up issue du CNRS, en tant que chargé de projet R&D.

Au sein d'AVOXA, Adrien Bétrancourt participera, avec Emmanuel Bretagne, Ingénieur brevets, au développement de :

- l'accompagnement des entreprises innovantes dans leurs démarches de sécurisation du **Crédit Impôt Recherche** et de sa défense dans les procédures de contrôles fiscaux, en collaboration avec l'équipe du pôle Fiscal animée par Carine Aillerie ;
- l'activité "**brevets**", tant pour la rédaction de brevets que pour la gestion des procédures.

A propos d'AVOXA

Créé en 2007, le Groupe AVOXA réunit aujourd'hui 100 personnes, dont plus de 50 avocats intervenant sur les domaines suivants : droit des sociétés et structures, droit fiscal, droit des affaires, droit des marques, brevets, internet, propriété intellectuelle, droit du travail et protection sociale, droit public, droit de l'environnement, droit immobilier, droit des contrats et droit civil.

Grâce à cette expertise transversale, AVOXA propose à ses clients (entreprises, collectivités locales, groupements, associations, fondations et particuliers), des solutions globales d'ingénierie juridique. Cette approche innovante permet une sélection d'avocats experts adaptés à la problématique client, une meilleure coordination et une plus grande efficacité dans l'accompagnement conseil. Le Groupe AVOXA est implanté à Rennes, Nantes, Brest, Lorient et Paris.

Pour plus d'informations : <http://www.avoxa.fr/>

“

AVOXA est l'unique Groupe d'Avocats breton à proposer à ses clients une offre globale de stratégie d'innovation en propriété intellectuelle. Nos activités couvrent aussi bien le conseil, le contentieux que la formation en droit des marques, brevets, modèles, droit d'auteurs. Nous accompagnons les entreprises et collectivités territoriales afin de faciliter leurs démarches de protection, développement et valorisation de la R&D.”

Bertrand Ermeneux,

Avocat Associé

Spécialiste en Droit

de la Propriété Intellectuelle